



« **Dieu veut** établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. »

(Notre-Dame, le 13 juillet 1917)

Lettre de liaison n° 59 (17 septembre 2017)

Chers amis,

Le 13 septembre 1917, pour la cinquième fois, la Sainte Vierge demanda : « *Continuez à réciter le chapelet pour obtenir la fin de la guerre* ». Cette insistance de Notre-Dame sur la récitation du chapelet est remarquable (voir lettre de liaison n°31). Elle se retrouve naturellement chez sœur Lucie qui, toute sa vie, insista sur l'importance de cette prière. Voici ce qu'elle écrivit à l'un de ses neveux prêtres le 29 décembre 1969 :

Ce que quelques désorientés ont répandu contre la récitation du chapelet est faux. La lumière du soleil est plus ancienne que la récitation du chapelet, et ils ne veulent pas cesser de bénéficier de son éclat ; plus anciens sont les psaumes et, eux aussi, comme les prières qui constituent le chapelet, font partie de la liturgie sacrée.

La répétition des *Ave Maria*, *Pater noster* et *Gloria Patri* est **la chaîne qui nous élève jusqu'à Dieu et nous attache à Lui, nous donnant une participation à sa vie divine**, comme la répétition des bouchées de pain dont nous nous nourrissons entretient en nous la vie naturelle ; et nous n'appelons pas cela une chose surannée ! Cette désorientation [dire que le chapelet est dépassé] est diabolique. Ne vous laissez pas tromper.

Voici ce qu'elle écrivit également à un autre neveu prêtre (lettre du 4 avril 1970) en lui donnant quelques conseils pour son apostolat :

Il est nécessaire de ne pas se laisser entraîner par les doctrines des contestataires désorientés. (...) La campagne est diabolique. Nous devons lui faire front, sans nous mettre en conflit. Nous devons dire aux âmes que, maintenant plus que jamais, il faut prier pour nous et pour ceux qui sont contre nous !



Nous devons réciter le chapelet tous les jours. C'est la prière que Notre-Dame a le plus recommandée, comme pour nous prémunir, en prévision de ces jours de campagne diabolique ! Le démon sait que nous nous sauverons par la prière. Aussi est-ce contre elle qu'il mène sa campagne pour nous perdre. Maintenant que le mois de mai va commencer, **récitez le chapelet tous les jours**. Ne craignez pas d'exposer le Très Saint-Sacrement et de dire le chapelet en sa présence.

Il est faux de dire que cela n'est pas liturgique, car **les prières du chapelet font toutes partie de la sainte liturgie** ; et si elles ne déplaisent pas à Dieu lorsque nous les récitons en célébrant le Saint Sacrifice, de même, elles ne lui déplaisent pas si nous les récitons en sa présence, lorsqu'Il est exposé à notre adoration. Au contraire, **c'est la prière qui Lui est la plus agréable**, car **c'est par elle que nous Le louons le mieux**. (...)

Pourquoi la prière que Dieu nous a enseignée et tant recommandée serait-elle dépassée ? Il est facile de reconnaître ici la ruse du démon et de ses sectateurs qui veulent éloigner les âmes de Dieu en les éloignant de la prière. (...) Ne vous laissez pas tromper. Éclairez les âmes qui vous sont confiées et **récitez avec elles le chapelet tous les jours**. Dites-le à l'église, dans les rues, sur les chemins et les places. Si cela vous est possible, parcourez les rues en priant et en chantant le chapelet avec le peuple ; et finissez dans l'église en donnant la bénédiction avec le Très Saint-Sacrement. Cela en esprit de prière et de pénitence pour demander la paix pour l'Église, pour nos provinces d'outre-mer et pour le monde.

Cette insistance de Notre-Dame et de sa voyante n'a d'égal que l'insistance des papes eux-mêmes, et ce bien avant Fatima. Voici quelques exemples :

Léon XIII dans l'encyclique *Supremi apostolatus* du 1^{er} septembre 1897 :

Puisqu'il est bien reconnu que **cette formule de prière est particulièrement agréable à la Sainte Vierge**, et qu'elle est surtout propre à la défense de l'Église et du peuple chrétien, en même temps qu'à attirer toute sorte de bienfaits publics et particuliers, il n'est pas surprenant que plusieurs autres de nos prédécesseurs se soient attachés à la développer et à la recommander par des éloges tout spéciaux. Ainsi Urbain IV a attesté que, chaque jour, le Rosaire procurait des avantages au peuple chrétien. Sixte IV a dit que cette manière de prier est avantageuse à l'honneur de Dieu et de la Sainte Vierge, et particulièrement propre à détourner les dangers menaçant le monde. Léon X a déclaré qu'elle a été instituée contre les hérésiarques et les hérésies pernicieuses, et Jules III l'a appelée la gloire de l'Église. Saint Pie V a dit aussi, au sujet du Rosaire : « *Cette manière de prier une fois connue, les fidèles, éclairés par les méditations et enflammés par le texte de ces prières, ont commencé à devenir d'autres hommes ; les ténèbres de l'hérésie se sont dissipées, et la lumière de la foi catholique a brillé de tout son éclat* ».

Saint Pie X, dans son testament :

Si vous voulez que la paix règne dans vos familles et dans votre patrie, récitez tous les jours le chapelet avec les vôtres : le Rosaire est le parfait résumé de l'Évangile et il donne la paix à tous ceux qui le récitent... Aimez le Rosaire, récitez-le tous les jours.

Benoît XV, dans une lettre du 18 septembre 1915 (juste avant les apparitions !) :

En même temps que nous ressentons plus vivement le besoin des prières des chrétiens, nous nous rendons compte qu'entre toutes, celle du Rosaire est plus que jamais nécessaire, qui non seulement s'adresse à celle par laquelle il a plu à Dieu de faire parvenir toute grâce, mais encore qui porte, plus nettement que toute autre, le caractère universel de prière collective et familiale.

(...) Nous souhaitons que le peuple chrétien, en particulier et en commun, se rende toujours plus familière la récitation du Rosaire, fermement convaincu que **c'est la plus belle fleur de la piété humaine et la source la plus féconde des grâces célestes**. Prière de supplication et d'intercession, **elle est à coup sûr parfaite**, soit par les louanges qu'elle adresse et les invocations qu'elle profère, soit par les secours qu'elle procure et les enseignements qu'elle contient, soit par les grâces et les triomphes qu'elle prépare.

Et après Fatima, les papes continuèrent dans cette voie. Dans l'encyclique *Ingravescentibus malis*, du 29 septembre 1937, Pie XI déclare :

Parmi les prières publiques qu'utilement nous adressons à la Vierge Mère de Dieu, le saint Rosaire occupe une place particulière et exceptionnelle. (...) Si dans l'enivrement de son orgueil, notre siècle se moque du saint Rosaire et le rejette avec dédain, une multitude innombrable de saints de tout âge et de toute condition, l'ont toujours beaucoup aimé, l'ont récité avec grande dévotion et y ont eu recours en tout temps comme à une arme très puissante pour chasser les démons, **pour conserver l'intégrité de la vie, pour acquérir plus facilement la vertu et pour obtenir la paix aux hommes**.

Il est serait possible de continuer ainsi avec les successeurs de Pie XI. Seul le manque de place nous empêche de le faire. Mais aujourd'hui, qui rappelle cet enseignement ? Pourquoi le Vatican ne rappelle-t-il pas que la fin des guerres et la paix dans le monde peuvent être obtenues par la récitation quotidienne du chapelet ? En cette année du centenaire, quelle autorité a rappelé toutes les grâces que nous pouvions obtenir par le rosaire ? Le site officiel du centenaire l'évoque à peine et en des termes qui sont loin de rappeler les enseignements des papes. Certains clercs l'ont fait, heureusement, mais, il faut reconnaître qu'ils sont peu nombreux, hélas ! Alors, récitons notre chapelet tous les jours, non seulement pour obtenir la fin des guerres et la paix pour le monde, mais aussi parce que c'est une prière qui plaît particulièrement à Dieu et à Notre-Dame.

Soutien de la démarche du cardinal Burke

La lettre de Cap Fatima 2017 pour soutenir le cardinal Burke dans sa démarche pour obtenir du Saint-Père qu'il consacre la Russie au Cœur Immaculé de Marie (voir lettre de liaison n°52) a recueilli un peu plus de 1 100 signatures. La lettre lui a été envoyée le 28 août dernier. Pour l'instant, nous n'avons pas reçu de réponse.

En union de prière dans le Cœur Immaculé de Marie.
Yves de Lassus

